



**On change mon compteur pour un compteur Linky....**

**Pourquoi ?**

**Quel impact ?**

**Comment  
ça  
fonctionne ?**

# Linky, un compteur nouvelle génération



un suivi de consommation  
+ simple  
+ efficace  
+ précis



Des interventions à distance  
+ rapides  
+ régulières  
sans dérangement

## Une technologie développée dans de nombreux pays

313 millions  
de compteurs  
communicants

313 millions de compteurs sont déjà installés en Europe (Finlande, Suède, Italie), aux États-Unis et en Asie. L'Union européenne a demandé aux Etats membres d'équiper 80 % des foyers à horizon 2020.

35 millions de  
compteurs en  
France

En France, 35 millions de compteurs Linky seront posés entre 2015 et 2021. ERDF a préparé le déploiement en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : pouvoirs publics, la Commission de régulation de l'énergie, les associations de consommateurs, les fournisseurs d'électricité.

## De nouveaux services

Un client mieux informé  
sur ses consommations

Un réseau adapté  
aux nouvelles façons  
de produire et de  
consommer l'électricité

Un accompagnement  
plus précis des  
politiques énergétiques

# Vrai ou Faux ?



## Linky présente un risque sanitaire

**FAUX**, Linky est un appareil électrique basse puissance qui compte votre consommation d'énergie comme le compteur précédant. Quelques secondes par jour, il envoie vos données cryptées vers ERDF par CPL (Courants Porteurs en Ligne), c'est-à-dire en utilisant les câbles électriques existants dans l'habitation et non par émetteur radio. Cette technologie fiable et sûre est utilisée depuis 50 ans en France et dans le monde. Le système Linky respecte de plus les normes sanitaires définies au niveau européen et français.

## Le changement de compteur est obligatoire

**VRAI**, même si les compteurs sont situés chez les clients, ceux-ci ne leur appartiennent pas. C'est pour rendre possible la transition énergétique que le changement de compteur est prévu par une directive européenne et est inscrit dans la loi transition énergétique pour une croissance verte promulguée le 18 août 2015.

## Linky porte atteinte à la vie privée

**FAUX**, seules des données relevées par le compteur circulent dans le système d'information ; elles sont cryptées. Il est donc impossible de savoir si quelqu'un est dans le logement et quel appareil est utilisé à l'instant précis.

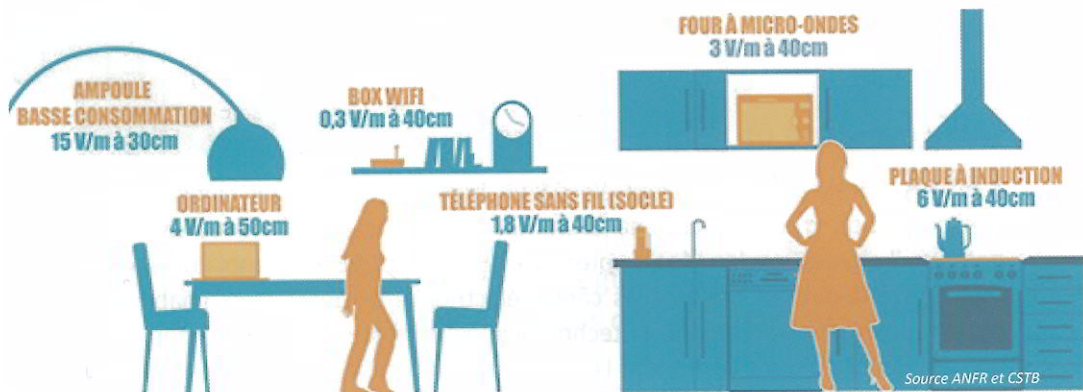
D'autre part, les données de consommation appartiennent au client et ne peuvent être utilisées sans son accord, conformément aux recommandations de la CNIL\*.

## Le changement de compteur ne coûtera rien au consommateur

**VRAI**, la fourniture du compteur et l'intervention de pose ne seront pas facturées. Le système Linky est un investissement d'ERDF pour moderniser le réseau. Cet investissement sera compensé par les économies réalisées sur les interventions techniques à distance et le meilleur pilotage du réseau.

\*Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

# Linky et l'exposition des objets de la vie courante



pendant  
moins d'1  
minute par  
jour

0,1 V/m  
à 20 cm

Source ERDF



Pour toute question  
sur le compteur LINKY :

[www.erdf.fr/Linky](http://www.erdf.fr/Linky)

N° vert : 0 800 054 659

ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. ERDF réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.